

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSIAME DU 6 SEPTEMBRE 2011

Etaient présents :

- Collège enseignants : Madame BERNIER, Messieurs DENEUX, LAURO, POPIEUL, DUPONT, SANTIN, BERGER.
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur DAVID, Monsieur MERLIER, Monsieur DEBACKER,
- Collège des BIATSSS : Mesdames VANDENBOSSCHE, DUCROCQ
- Membres Invités : Mesdames, SADAUNE, NOIROUX, Messieurs COUTELLIER, DEBRUILLE, LOSLEVER, DELACROIX
- Ont donné pouvoir : Monsieur VERHEYDE à Monsieur SANTIN, Madame MAILLOT à Madame DUCROCQ, Monsieur TISON à Monsieur LAURO, Madame ADAM à Monsieur DAVID, Monsieur VANDERCRUYSEN à Monsieur MERLIER, Monsieur TRENTESAUX à Monsieur DENEUX, Monsieur PELLE à Monsieur DUPONT, Monsieur GROS à Monsieur MERLIER

Le quorum étant atteint, Monsieur MERLIER, ouvre la séance et demande à Monsieur COUTELLIER de rappeler les pouvoirs.

1) INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER :

Monsieur COUTELLIER rappelle qu'au titre des personnalités désignées à titre personnel, un siège de conseiller est vacant suite au départ de Monsieur NICOLAS. Monsieur COUTELLIER présente la candidature de Monsieur LOPEZ, Directeur du Groupe AGRATI France dont l'un des sites est basé à Vieux-Condé.

Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité

2) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 11 AVRIL 2011

Monsieur MERLIER invite les conseillers à se prononcer sur le compte rendu du conseil du 11 AVRIL 2011. Aucune remarque n'est formulée.

Adopté à l'unanimité

3) REGLEMENT INTERIEUR DE L'ENSIAME

Monsieur COUTELLIER présente les modifications de fonctionnement de l'Ecole, notamment concernant le département spécifique statutaire de l'ENSIAME. En effet, le conseil d'administration de l'UVHC a validé le changement de nom du département : FIP « Formation d'Ingénieurs en Partenariat », ce changement permettra d'acquérir une meilleure visibilité et lisibilité.

Une nouvelle organisation de fonctionnement du département de formation d'Ingénieurs en Partenariat (FIP) a été mis en place, organisation qui a un impact direct sur le fonctionnement de l'Ecole d'ou la nécessité de modifier le règlement intérieur de l'ENSIAME.

Monsieur COUTELLIER présente Monsieur DEBRUILLE qui, en attente de l'avis du conseil paritaire et de la nomination définitive du Directeur, a été nommé administrateur provisoire du département spécifique. Monsieur COUTELLIER remercie Monsieur VERHEYDE qui a œuvré sans cesse au développement des formations d'ingénieurs en partenariat avec le réseau des ITII.

Le règlement intérieur modifié de l'ENSIAME est présenté et adopté à l'unanimité.

4) REGLEMENT DE SCOLARITE

Monsieur COUTELLIER invite Madame BERNIER, Directrice des Etudes des formations d'ingénieurs de la voie concours, à présenter le règlement de scolarité modifié compte tenu de l'évolution pédagogique. Madame BERNIER présente également les coefficients appliqués aux matières.

De même, Monsieur SANTIN, Directeur des Etudes des formations d'ingénieurs en partenariat présente le règlement de scolarité modifié et les coefficients appliqués aux différentes matières.

Adopté à l'unanimité

5) INFORMATIONS SUR LA RENTREE 2011/2012

- Nouveaux personnels : Monsieur COUTELLIER indique que l'Ecole accueille cinq nouveaux professeurs des universités, un maître de conférences, trois enseignants du second degré en Anglais, un enseignant du second degré en mécanique, un assistant Ingénieur, et un technicien.

- Effectifs de l'Ecole : Monsieur COUTELLIER fait un point sur les effectifs provisoires à la rentrée : 480 élèves-ingénieurs par la voie concours (dont 14 étudiants étrangers en double diplôme)

309 ingénieurs en alternance (chiffres provisoires 80 Formation Initiale, 59 en Formation Continue et 170 en apprentissage)

165 inscrits pour la formation Master QHSE dont 42 sur le site de Casablanca

35 inscrits pour la formation MASTERE Ferroviaire

15 pour le DRT

40 inscrits au Cursus Préparatoire Polyméca (CPP)

54 inscrits au Cursus Préparatoire en Alternance (CPA)

Soit un effectif globalisé de près de 1100 élèves (contre 1029 en 2010), en hausse depuis plusieurs années. La notion d'effectif globalisé permet de comprendre dans les statistiques de l'école les élèves du CPP et du Mastère

6) ANALYSE DU COMPTE FINANCIER PROVISOIRE 2010 :

Monsieur COUTELLIER indique qu'il s'agit de données provisoires, en effet, compte tenu du passage à l'autonomie budgétaire et de l'obligation de faire certifier les comptes par un commissaire aux comptes, les données fournies à l'ENSIAME ne sont pas définitives. Néanmoins, étant donné que l'agent comptable avait en bureau élargi informé que les chiffres ne devraient pas varier pour les composantes et avec l'accord du Président du Conseil de l'ENSIAME, une analyse des comptes 2010 de l'Ecole disponible à la date du CA est présentée.

L'Université prévoit un vote de son Compte financier en novembre 2011, donc un Conseil de l'ENSIAME sera programmé dans cette même période pour arrêter définitivement les comptes 2010.

Monsieur COUTELLIER présente les recettes réelles qui s'élèvent à 2 575 K€ dont 38,3% proviennent de la subvention d'exploitation FORMASUP, l'apport de l'UVHC en dotation ne représente que de 17,5 % et les recettes provenant des prestations de formation continue représente 11 %. Monsieur COUTELLIER commente un tableau sur l'évolution des recettes depuis 2007 qui fait apparaître une baisse significative de la dotation de l'UVHC malgré la hausse des effectifs. A noter que pour 2010, l'ENSIAME avait une hausse

d'effectifs de plus de 7%, alors toutes les autres composantes exceptée la FSMS ont eu des baisses importantes d'effectifs. La taxe d'apprentissage diminue également compte tenu du contexte économique.

Du côté des dépenses, le chiffre estimé est de 2437 K€ dont 43% concerne la masse personnel, les dépenses de fonctionnement représentent 46% et le solde 11% concerne les dépenses d'investissement. Monsieur COUTELLIER présente l'évolution des dépenses par formation sur 4 ans où l'on note une progression importante depuis deux ans des actions liées à l'apprentissage due à la nouvelle filière GEII, les dépenses de personnel sont stables et l'investissement progresse depuis 4 ans conséquence de dépenses importantes dans les salles dites plateformes technologiques destinées aux étudiants. A noter l'équilibre parfait entre les recettes de FORMASUP et les dépenses dues à l'apprentissage.

Ce bilan provisoire fait apparaître un excédent évalué à 138110€ mais qui est influencé par des crédits non consommés en Formation Continue estimés à 40 K€ et en Formation Apprentissage à hauteur de 172 K€. Une DBM de report des engagements 2010 d'investissements sur 2011 pour 19 k euros vient également corriger ce résultat qui de ce fait devrait donc être négatif pour 93 K€.

Monsieur COUTELLIER précise que cette analyse sera inscrite au compte rendu du CA.

Le conseil prend acte de cette analyse.

7) INFORMATIONS :

Monsieur COUTELLIER informe qu'un nouveau double diplôme a été signé avec l'ESITH (Ecole d'Ingénieurs située à CASABLANCA).

De même, un accord avec le réseau Polyméca permettra dorénavant aux élèves qui le souhaitent et qui sont retenus d'obtenir deux diplômes d'Ingénieurs des écoles du réseau Polyméca. L'élève ingénieur effectue la première et la deuxième année de sa formation dans l'école où il est admis, puis il aura la possibilité d'effectuer une seconde deuxième année et la troisième année dans une autre école du réseau. Il sera alors diplômé des deux écoles et pourra faire valoir des compétences

8) QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur COUTELLIER rappelle la motion votée lors du précédent conseil sur la décision de l'Université d'affecter un agent administratif de l'école sur le site de Cambrai. A ce jour, l'agent n'a toujours pas été remplacé. Faute de représentant de l'UVHC présent ce jour qui aurait pu éclairer les conseillers à ce sujet, Monsieur MERLIER, Président du Conseil d'administration de l'ENSIAME indique qu'il écrira au Président de l'UVHC.

Le Directeur,

Daniel COUTELLIER